

DEVENEZ MÉCÈNE DU MUSÉE-MÉMORIAL DES PARACHUTISTES

Présentation 2025

HISTOIRE DES TROUPES AÉROPORTÉES



Seul musée dépositaire de l'identité des troupes aéroportées françaises, le musée-mémorial des parachutistes se renouvelle, pour mieux vous faire découvrir leur histoire, le patrimoine et l'actualité de ces soldats hors du commun !

Le musée trouve son origine dans la "salle d'honneur" de l'École des troupes aéroportées (ETAP). Construite en 1964, cette salle destinée au personnel de l'école permettait de rendre hommage à tous les parachutistes qui ont donné leur vie pour la France.

En 1984, la salle d'honneur devient officiellement un musée ouvert au public.

Le 5 octobre 1997, après un grand chantier de réhabilitation, le musée-mémorial des parachutistes est inauguré sous sa forme actuelle.

À travers ses collections présentées dans un espace de 1200m², le musée retrace l'histoire des parachutistes français depuis leur création (1937) à nos jours. Reconstitutions, équipements militaires et aéronefs permettent une immersion totale dans la vie de ces soldats.

Les précurseurs et la Seconde Guerre mondiale

Naissance de la technique et de l'emploi des parachutistes puis création des grandes unités parachutistes durant le Seconde Guerre mondiale .

La guerre d'Indochine (1946-1954)

Création des grandes unités aéroportées française.

La guerre d'Algérie (1954- 1962)

Guérilla urbaine et héliportages dans l'immensité désertique avec une adaptation naturelle des soldats de l'insolite que sont devenus les paras, aptes à toutes formes de combat.

Les engagements contemporains

Depuis la fin de la guerre froide, les parachutistes sont de tous les engagements, au sein de l'ONU, de l'OTAN et sous drapeau national, sur tous les continents.

10 000 objets et documents

2 expositions temporaires

3 aéronefs

Le nouveau dispositif muséographique vise à moderniser le musée en créant un nouveau parcours scénographique, retraçant l'histoire des troupes aéroportées françaises. Une salle pédagogique sera aménagée pour accueillir les groupes scolaires et proposer des ateliers sur l'Histoire et le Devoir de mémoire. Une extension de 140 m² ajoutera une salle d'expositions temporaires et un espace de conservation des collections.

Signalétiques culturelles

Installations immersives

Stations tactiles interactives

DEVENEZ MÉCÈNE POUR LA MODERNISATION DU MUSÉE-MÉMORIAL DES PARACHUTISTES

Solidarité et patrimoine au cœur de votre entreprise

Fier de compter parmi les quelques musées d'histoire contemporaine du département des Pyrénées-Atlantiques, le musée-mémorial des parachutistes entreprend un ambitieux programme d'agrandissement et de réaménagement des espaces d'expositions.

Nous vous proposons de vous associer à cette belle aventure en devenant mécène.

Engagez vous à nos côtés dans cette dynamique puissante, dont le but est de transmettre la mémoire de nos camarades disparus, de faire connaître les parachutistes d'aujourd'hui, le courage, l'abnégation et la générosité qui les animent. Ils le méritent !



Tenue de saut portée par Geneviève
de Gallard à Dien Bien Phu

NOS PROJETS

La création d'un nouveau parcours :

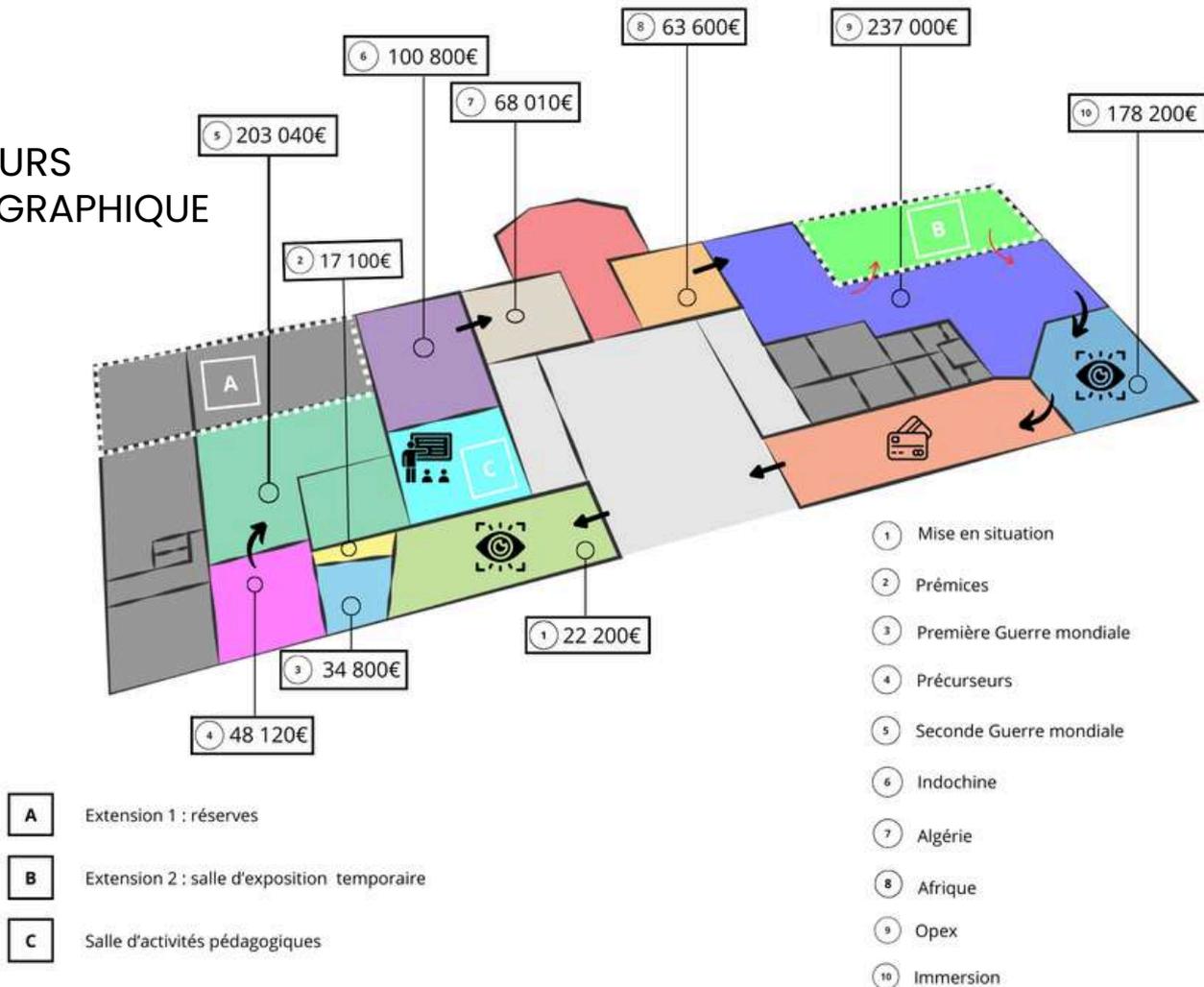
- modernisation de la scénographie et actualisation du propos afin de rendre accessible à tous l'épopée des troupes aéroportées françaises, de leur création à nos jours ;
- aménagement d'une salle d'activités pédagogiques destinée à l'accueil des groupes scolaires afin de proposer des ateliers traitant de la transmission de notre histoire commune et des grandes figures des parachutistes.

L'extension du musée, comprenant deux espaces de 140 m² chacun, destinés à :

- la création d'une salle d'exposition temporaire : elle permettra de diversifier l'offre de visite à travers l'exposition de collections habituellement conservées dans les réserves du musée ;
- l'aménagement de réserves : un espace sain respectant les conditions nécessaires à la bonne conservation des collections les plus fragiles.



FUTUR PARCOURS MUSÉOGRAPHIQUE



Aux montants figurant sur le plan ci-dessus, soit un sous-total de 972 870 € TTC, viennent s'ajouter :

Nouveau parcours et extension	Montants TTC
Maîtrise d'œuvre	145 583,10 €
Prestations intellectuelles (conception graphique et conception lumière)	69 000 €
Equipements (fournitures et pose lumière scénographique)	78 000 €
Missions bâtementaires (futur parcours)	221 628 €
Extension	711 000 €
Total TTC	2 198 081,10 €

L'armée de Terre a planifié le financement du projet d'extension à hauteur de 711 000 €, et la Délégation au patrimoine de l'armée de Terre contribuera également avec un montant qui reste à définir.

POURQUOI DEVENIR MÉCÈNE DU MUSÉE



- Devenir mécène, c'est soutenir le musée-mémorial des parachutistes dans son engagement culturel et pédagogique, tout particulièrement à l'égard des jeunes, notre premier public. C'est aussi participer à l'attractivité culturelle de la Nouvelle-Aquitaine et valoriser son patrimoine militaire, historique et technique.
- Votre soutien permettra de renforcer l'intégration du musée aux circuits touristiques, développera ses liens avec les musées de l'armée de Terre et le réseau local, en multipliant des partenariats avec les acteurs du tourisme.
- Grâce à vous, le musée développera l'offre pédagogique, proposera des ateliers pour les groupes scolaires. Ainsi, il remplira encore mieux sa mission : renforcer le lien entre l'armée et la Nation.
- Devenir mécène du musée-mémorial des parachutistes, c'est honorer la mémoire des parachutistes a l'endroit même ou leur histoire a commencé !
- C'est enfin valoriser votre image en rappelant votre attachement aux valeurs de la France, à sa cohésion, à l'exemplarité de l'engagement de sa jeunesse.

SOUTENIR LE MUSÉE C'EST S'ASSOCIER À L'HISTOIRE DE LA NATION ET DES HOMMES QUI SE BATTENT POUR ELLE.



En faisant un don en faveur du musée, inférieur à 2 millions d'euros et selon l'article 238 bis du code général des impôts, les entreprises basées en France bénéficient d'une réduction fiscale de 60 % du montant du don, dans la limite de 20 000 ou 0.5 % du chiffre d'affaires hors taxes. Si le don dépasse ce plafond, l'excédent peut être reporté sur les cinq exercices fiscaux suivants. Toutefois, depuis la loi de finances pour 2020, les dons supérieurs à 2 millions d'euros bénéficient d'un taux de réduction de 40 %.

Exemples de coût d'un mécénat :

Montant du don	50 000 €	100 000 €	200 000 €
Coût après déduction fiscale	20 000 €	40 000 €	80 000 €
Montant des contreparties valorisables	12 500 €	25 000 €	50 000 €
Coût réel pour l'entreprise	7 500 €	15 000 €	30 000 €

ILS NOUS
SOUTIENNENT DÉJÀ :



THALES







Musée-mémorial des parachutistes
Chemin d'Astra - 64 140 Lons
05 59 40 49 19
musee.parachutistes@gmail.com





DEVENEZ MÉCÈNE

POUR LA MODERNISATION DU MUSÉE-
MÉMORIAL DES PARACHUTISTES

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE :

REPRÉSENTÉ PAR (NOM, PRÉNOM) :

ADRESSE POSTALE :

TÉLÉPHONE :

COURRIEL :

Soutien le projet du Musée et je fais un don de

Souhaite un reçu fiscal : Oui Non

Merci d'envoyer ce bon, accompagné de votre chèque
libellé à l'ordre de : **UNP 640**

À l'adresse suivante :

Musée-mémorial des parachutiste
Chemin d'Astra, 64140 Lons



Devenez MÉCÈNE

Participez à la valorisation d'un patrimoine unique



Musée-mémorial des parachutistes

Chem. d'Astra, 64 140 Lons

musee.parachutistes@gmail.com

05 59 40 49 19



DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE :

REPRÉSENTÉ PAR (NOM, PRÉNOM) :

ADRESSE POSTALE :

TÉLÉPHONE :

COURRIEL :

Soutien le projet du Musée et je fais un don de

Souhaite un reçu fiscal : Oui Non

Merci d'envoyer ce bon, accompagné de votre chèque
libellé à l'ordre de : **UNP 640**

